

Switzerland-Bellinzona: Engineering services

OJ S 67/2015 04/04/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=862261

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N13 EP 02 Mesocco, Projet d'ouvrages d'art (K).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse CH – 6500 Bellinzona/TI - N13 Soazza/Pian San Giacomo.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Description détaillée du projet

Ce mandat couvre les prestations de planification pour les opérations de transformation et d'entretien régulier prévues pour les ouvrages présents long la traite de l'autoroute N13 entre Soazza et Mesocco, entre le km 24 400 et le km 29 800.

Le présent marché comprend les ouvrages suivants classés dans un état de conservation de bon à détérioré:

- Passage inférieur Campagna Soazza
- Pont Giusnè
- Pont Dres
- Pont Verbi
- Pont Pregorda
- Passage inférieur Cavalcavia Forno Della Calce
- Passage inférieur Mesocco sud
- Pont Valascia
- Passage inférieur Benabbia
- Passage inférieur Cresta sud
- Passage inférieur Cremeo
- Pont Leso
- Passage inférieur Leso
- Passage inférieur Anzone
- Passage inférieur Dangio
- Pont Anzone
- Pont Quadinei
- Pont Quadinei Strada Cantonale

Phases du projet du mandat:

- reprise du concept global de conservation (EK)
- concept d'intervention (MK)
- projet d'intervention (MP)
- projet d'appel d'offres (S)
- projet de construction (B)

- contrôle des travaux, modification et documentation finale sur les ouvrages

Principales données des travaux (à titre indicatif):

- coûts d'entretien: CHF 36 millions.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, en qualité de membre directeur et qu'il indique les partenaires impliqués.

En cas de communautés de soumissionnaire, l'acte de consortium doit être annexé à l'offre en indiquant les sociétés partenaires et leur pourcentage de participation.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges

Sous-traitance: Admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CI1: expérience / référence de l'entreprise

CI2: référence des personnes-cles

CI3: déclaration de disponibilité

CI4: aptitude économique / financière

CI5: garantie de la qualité

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre, faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

Pour CI1: expérience / référence de l'entreprise

1 référence comparable.

Dans l'évaluation de l'aptitude, une référence est considérée comparable si elle répond au moins aux conditions suivantes:

- a) 1 mandat de concept allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'ouvrage doit au moins être en phase exécutive (phase 52 SIA 103);
- b) Le projet concerne un pont liés au tracé autoroutiers, ou à des routes à grand trafic ou à des constructions ferroviaires.
- c) Construction sous trafic;
- d) Volume minimum de l'investissement de l'ouvrage 2 Mio CHF.

Pour CI2: reference des personnes-cles

Dans le but d'évaluer les critères d'admissibilité de la personne qui effectue l'exécution du contrat, il est considéré comme personne clé, la fonction suivante:

Chef de projet

Exigences minimales requises de la personne clé pour l'évaluation d'admissibilité:

Ingénieur diplômé EPF ou HES ou équivalents, qui a réalisé la fonction de chef de projet ou chef de projet adjoint dans le cadre d'un projet qui satisfait au moins les exigences suivantes:

- a) Mandat de conception allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'ouvrage doit au moins être en phase exécutive (phase 52 SIA 103);
- b) Le projet concerne un pont liés au tracé autoroutiers, à des routes à grand trafic ou à des constructions ferroviaires;
- c) Construction sous trafic;
- c) Volume minimum de l'investissement de l'ouvrage 2 Mio CHF.

Pour CI3: declaration de disponibilite

Preuve attestant de la disponibilité des personnes clés: disponibilité minimum du Chef de projet de 20 % de 2016 à 2019.

Pour CI4: aptitude économique / financière

- Confirmation qu'au maximum 50 % des prestations sont confiées à des sous-traitants;
- Justificatifs montrant que le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour l'année 2012 et 2013 est supérieur supérieur au 2'000'000 CHF/année.

Justificatifs/preuves attestant l'aptitude à être présenter à la demande de l'entité adjudicatrice après la remises de l'offre:

- Extrait actuel du registre du commerce;
- Extrait actuel du registre des exécutions / échecs;
- Extrait actuel de la Caisse de compensation AVS / AI / APG / AD;
- Confirmation de l'assureur LAINF;
- Confirmation de l'administration des contributions;
- Police ou certificat d'assurance valable concernant l'assurance de la responsabilité civile.

Ne remontant pas à plus de 3 mois avant la soumission de l'offre.

Pour CI5: garantie de la qualite

Copie de la certification ISO 9001, au moins pour l'entreprise directive du groupement.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre:

2. CA1: prix

3. CA2: analyses des compétences et procédure proposée/ adéquation de l'organisation / analyses des risques

4. Subdivisés en:

5. - analyses des tâches et procédures proposées

6. - organigramme relatif au marché

7. - gestion de la qualité et analyses des risques

8. CA3: références de la personne clé et d'autre personnel relatives aux tâches effectuées

9. Subdivisés en:

10. - Chef de projet

11. - Chef de projet adjoint

12. - Géologue

13. L'évaluation de la CA3 sera effectuée par chaque personne sur la base des documents suivants présentés avec la documentation d'offre:

14. - référence (analogie de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel d'offre)

15. - curriculum vitae (évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle avec des références au projet)

16. Évaluation du prix

17. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas.

18. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule).

19. Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.

20. Notation des autres critères de qualité

21. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:

22. 0 = évaluation impossible; aucune information

23. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes

24. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet

25. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres

26. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; bonne qualité

27. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif

28. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir de la somme des notes des sous-critères, multipliée par

29. Leur pondération.
30. Calcul des points:
31. La somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 [note] x 100 [% de pondération] = 500 points).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

070085

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 18.5.2015

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.5.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Selon les Conditions générales (CG) KBOB pour les prestations de planifications, édition 2006.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués. 4. L'ouverture des

offres n'est pas publique. 5. Exclusion, pré implication: le bureau d'études Edy Toscano SA qui ont participé à l'élaboration du présent appel d'offres est exclu de la présente procédure. 6. La documentation élaborée pour les phases précédentes peut être consultée sur rendez-vous auprès de l'OFROU jusqu'à la fin du délai des questions. 7. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de changer les dates reportées dans la documentation d'appel d'offres, en particulier la date d'adjudication et celle de début des travaux. Le soumissionnaire n'a en aucun cas droit à aucun type d'indemnité. 8. Fait foi la publication sur le SIMAP. En cas de doutes ou de contradictions prévaut le texte en langue italienne.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / Remarques: Les offres forfaitaires et globales et/ou les offres basées sur un tarif horaire moyenne ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe cachetée doit comporter la mention «NON APRIRE - Offerta: N13 EP 02 Mesocco, progettazione manufatti (K)». Remise en mains propres: En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la loge et contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 2.4.2015, doc. 862261

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 24.4.2015

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: www.simap.ch

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.4.2015